

VOS INTERLOCUTEURS

Nous prodiguons des conseils techniques et administratifs à toutes les communes, depuis le dépôt de leur dossier jusqu'à la mise en œuvre de leur projet. Parallèlement à ces projets, nous organisons régulièrement des séminaires consacrés à la mise en œuvre et à la comptabilité, et, en outre, nous permettons un échange d'expériences entre les communes impliquées.

Dr. Britta Milimo

britta.milimo@engagement-global.de
Téléphone : + 49 228 20717-410

Beata Thewes

beata.thewes@engagement-global.de
Téléphone : + 49 228 20717-617

Questions d'ordre général

nakopa@engagement-global.de

Service pour les Communes du Monde
info@service-eine-welt.de | www.service-eine-welt.de

Actualisé : janvier 2017
Papier 100 % recyclable,
CircleOffset White
Impression réalisée à l'aide d'encre
dépourvues d'huiles minérales, émis-
sions de CO₂ compensées
Mise en page : Fabian Ewert
Impression : Bonifatius GmbH
Le présent document imprimé
bénéficie du label Blauer Engel.



ENGAGEMENT GLOBAL gGmbH
Service für Entwicklungsinitiativen
Tulpenfeld 7 · 53113 Bonn
Postfach 12 05 25 · 53047 Bonn
Telefon +49 228 20 717-0
Telefax +49 228 20 717-150
info@engagement-global.de
www.engagement-global.de



Mandaté par



Ministère fédéral de la
Coopération économique
et du Développement

**DÉVELOPPEMENT DURABLE DES
COMMUNES ASSURÉ PAR DES
PROJETS DE PARTENARIAT
(NAKOPA)**



© Wolfgang Reisen



© David Linse



© Bernd Schmitt - Ville de Würzburg

Contexte

Cela fait des années que de nombreuses communes s'engagent d'ores et déjà dans un travail de partenariat international. Elles apportent leur savoir, leur expérience et créent des réseaux, ce qui est précieux dans le cadre d'un travail de développement. Pour encourager cette initiative et inciter les communes à lancer leurs propres projets, depuis 2013, le Service pour les Communes du Monde soutient le développement communal durable grâce à l'instauration de partenariats. Le projet Nakopa est financé par le Ministère fédéral allemand de la Coopération économique et du Développement (BMZ).

Candidature

Cette proposition s'adresse à l'ensemble des communes allemandes qui souhaitent s'engager dans des projets de politique de développement avec des communes situées dans des pays en voie de développement ou émergents (selon la liste du CAD - OCDE). Les candidats peuvent être :

- des décideurs appartenant à des communes allemandes et s'occupant de l'administration et de

la politique, et leurs partenaires du sud

- des associations regroupant plusieurs communes allemandes, et leurs partenaires communaux
- des associations communales allemandes, et leur équivalents dans leur pays partenaire

Conditions de base

- Le montant du projet doit s'élever à une somme comprise entre 20 000 et 250 000 euros (si les partenaires ne possèdent pas d'expérience dans un projet commun : 50 000 euros maximum).
- Au moins dix pour cent des dépenses totales doit être constitué d'un apport propre et/ou tiers.
- La durée maximale d'un projet doit être de trois ans (ou douze mois en cas de premier partenariat dans un projet).
- Des initiatives et associations locales peuvent soutenir le projet du point de vue administratif.
- Seuls les projets ayant un objectif clair dans un cadre financier et temporel défini à l'avance peuvent être financés.
- Le caractère durable de ce projet, au-delà de sa période de financement, doit être garanti.

Procédure de dépôt du dossier

Les inscriptions sont ouvertes une fois par an. Cette procédure se subdivise en deux étapes, et elle commence par la soumission d'une déclaration d'intérêt. Puis, le processus de dépôt du dossier à proprement parler commence. En tant que partenaires ayant un statut équivalent, les deux communes impliquées doivent se déclarer d'accord avec la réalisation du projet et manifester de l'intérêt à son égard.

Contenu du projet

Le projet bénéficiaire doit concerner le cercle d'influence des communes et être dédié à un thème d'intérêt général durable, *good local governance* ou s'occuper de la protection du climat ou de l'adaptation climatique. Les concepts tournant autour du thème de la migration et du développement ou du commerce équitable sont également tout à fait bienvenus.

- Au centre de ce projet, on doit trouver l'échange d'une expertise communale et des mesures d'amélioration des conditions de vie. Le simple transfert de connaissances ou de moyens financiers n'entre pas dans ce cadre.
- *Capacity building* pour les communes partenaires doit constituer un élément de ce projet.
- La réalisation d'études non suivies de l'application d'une mesure pilote ne sont pas possibles.

Voici quelques exemples de projets qui ont été lancés jusqu'à présent : amélioration de l'approvisionnement en eau potable et en énergie, gestion des déchets, adaptation climatique et protection de l'environnement, protection contre les catastrophes, urbanisme, mesures de qualification et d'aide au profit des pompiers de la ville, sécurité alimentaire ou éducation.

Vous trouverez de plus amples informations sous :

<https://skew.engagement-global.de/unterstuetzung-durch-nakopa.html>